gardes ont arrêté au hameau du Vinage deux vagabonds qui allaient de porte en porte solliciter la charité publique. Après interrogatoire, M. le commissaire les a fait remettre en liberté.

# LILLE

**Les élections au Tribunal de commerce de Lille.** — Dimanche a eu lieu les élections (deuxième tour) pour le renouvellement partiel du Tribunal de commerce de Lille.

Les résultats définitifs ne sont pas connus, mais tous les candidats peuvent être considérés comme élus ; ce sont :

Juges pour deux ans : MM. Rouzé, Scalbert, Crespel, Wallard.

Juge pour un an : M. Leblanc.

Juges suppléants : MM. Wicart, Ch. Verley fils.

**Les cuisines populaires.** — Le *Progrès* revient sur l'adjudication ou, plutôt, sur la non-adjudication de la fourniture de viandes destinées aux cuisines populaires. Notre confrère écrit :

« Les années précédentes, M. Lefebvre, directeur de l'abattoir, était chargé de ces achats. Il s'adressait indifféremment aux chevilleurs et payait la marchandise à très bon compte.

« Quand la nouvelle administration arriva au pouvoir, elle changea la dénomination des fournaux économiques, qui s'appelèrent les cuisines populaires. M. Deplanck fut nommé trésorier et, comme M. Lefebvre venait de mourir, ce fut lui — nous ont assuré plusieurs bouchers — qui fut chargé de cette besogne.

« M. Deplanck s'adressa à M. Delannoy, qui était son fournisseur, et lui confia le soin de fournir la viande aux cuisines populaires aux prix que nous avons indiqués dans notre numéro d'hier.

« C'est ce marché de gré à gré que M. Delannoy appelle une adjudication...

» D'après les affirmations des connaisseurs, comme on peut obtenir du bœuf à 1 fr. 60 le kilo, du veau et le mouton à 1 fr. 20, on voit quelle économie on réaliserait en mettant ces fournitures en adjudication, car elles sont payées à présent 1 fr. 30 et 1 fr. 50. »

Le *Réveil* dit de son côté :

« Pour les cantines scolaires, il y a eu une adjudication, à laquelle ont pris part *plusieurs soumissionnaires et qui* a donné comme résultats 1 fr. 30 le kilo de bœuf, 1 fr. 50 le kilo de veau et mouton. C'est-à-dire précisément les prix cités par le *Progrès* et qui, d'après le journal opportuniste, auraient été réduits de 20 c. par une adjudication.

» Pour les cuisines populaires, qui ont une organisation spéciale avec une commission particulière qui se dévoue avec acharnement à l'œuvre entreprise, il n'y a pas eu d'adjudication, il a été traité de gré à grè.

» Avec qui ? avec le même boucher qui a été déclaré adjudicataire pour les cantines scolaires. Et à quel prix ! *à 1,20 le kilo*, de bœuf, — les cuisines ne prenant ni mouton, ni veau.

» De telle sorte que, grâce à leur insistance, les commissaires des cuisines ont obtenu le bœuf, *de gré à gré*, à 10 centimes meilleur marché que le prix obtenu, *par adjudication*, par les cantines scolaires. »

**Le personnel des services municipaux.** — Le *Progrès du Nord* continue ses informations sur les changements apportés dans les services municipaux; voici ce qu'il dit dans son dernier numéro :

« M. Delesalle, adjoint aux finances, et son collaborateur, M. Welhoff, ancien administrateur du *Réveil du Nord*, viennent d'arrêter le projet du budget pour 1897.

» M. Delesalle s'est appliqué à réduire les traitements des principaux employés de la mairie, de tous ceux, notamment, dépassant 3,000 fr.

» Toutefois, M. Delery, qui s'est montré opposé à la nomination de M. Welhoff comme secrétaire général *en remplacement* de M. Contamine, a obtenu le relèvement du traitement de ce dernier.

» L'adjoint aux finances l'avait fixé à 6,000 francs; le maire l'a fait porter à 8,500 francs.

» C'est donc seulement une réduction de 1,500 francs que subira M. Contamine. Il jouira, en outre, du logement à l'hôtel de ville, comme par le passé.

» D'autre part, un emploi nouveau *sera créé*, aux appointements de 6,000 fr., en faveur de M. Welhoff, celui de chef de comptabilité. La comptabilité sera distincte du service de M. Contamine et formera un service spécial. »

De la note qui précède, il résulte qu'il y aura maintenant deux secrétaires généraux de la mairie, et qu'au lieu de payer 10,000 fr. pour un seul secrétaire, on paiera 14,000 francs pour les deux. Singulière économie !

**L'emprunt de 1893.** — Voici la liste des 355 numéros sortis et remboursables à 500 fr., moins l'impôt, au 7e tirage qui a eu lieu le 15 décembre 1896 :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 123 | 288 | 628 | 703 | 703 | 731 | 732 |
| 905 | 1301 | 1326 | 1353 | 1360 | 1764 | 1782 |
| 2131 | 2137 | 2232 | 2249 | 2737 | 2957 | 3017 |
| 3067 | 3103 | 3351 | 3368 | 3437 | 3484 | 3500 |
| 3517 | 3759 | 3833 | 3871 | 4084 | 4178 | 4273 |
| 4328 | 4486 | 4631 | 4685 | 4796 | 4813 | 5245 |
| 5313 | 5470 | 5613 | 5628 | 5647 | 5726 | 5838 |
| 6197 | 6245 | 6260 | 6311 | 6336 | 6560 | 6669 |
| 6738 | 6751 | 6814 | 6963 | 7250 | 7304 | 7335 |
| 7748 | 7806 | 7833 | 7939 | 7947 | 7981 | 8167 |
| 8256 | 8799 | 9241 | 9368 | 9697 | 9730 | 9830 |
| 9970 | 10001 | 10109 | 10139 | 10131 | 10175 | 11432 |
| 11370 | 11595 | 11615 | 11021 | 12285 | 12330 | 12102 |
| 12565 | 12668 | 12019 | 13723 | 12759 | 13779 | 12953 |
| 12993 | 13137 | 13156 | 13635 | 13639 | 13693 | 14002 |
| 14190 | 14268 | 14534 | 15156 | 15710 | 15732 | 15861 |
| 15098 | 15145 | 15146 | 15156 | 15169 | 15185 | 15536 |
| 15490 | 15788 | 15909 | 16005 | 16011 | 16334 | 16347 |
| 16418 | 16743 | 16926 | 16975 | 17039 | 17156 | 17417 |
| 17838 | 17841 | 17880 | 18034 | 18187 | 18231 | 18577 |
| 18741 | 18770 | 18776 | 19046 | 19054 | 19184 | 19453 |
| 19526 | 19548 | 19575 | 19845 | 19873 | 19898 | 20101 |
| 20088 | 20159 | 20458 | 20503 | 20608 | 20665 | 20679 |
| 20884 | 20952 | 20965 | 20990 | 21091 | 21101 | 21813 |
| 22111 | 22241 | 22.68 | 22493 | 22869 | 22894 | 23015 |
| 23203 | 23314 | 23334 | 23137 | 23197 | 24752 | 24245 |
| 25170 | 25236 | 25268 | 25097 | 25130 | 25157 | 25451 |
| 25181 | 25337 | 25365 | 25490 | 25504 | 25551 | 25793 |
| 26036 | 26139 | 26016 | 26275 | 26375 | 26388 | 26445 |
| 26529 | 26763 | 26776 | 26791 | 26911 | 26983 | 27056 |
| 27203 | 27279 | 27336 | 27397 | 27706 | 27781 | 27810 |
| 27820 | 27928 | 28158 | 28233 | 28195 | 28399 | 28693 |
| 28758 | 28816 | 29036 | 29100 | 29231 | 29280 | 29397 |
| 29678 | 29793 | 29931 | 30128 | 30540 | 30570 | 30621 |
| 30939 | 30966 | 30994 | 31008 | 31147 | 31156 | 31618 |
| 31666 | 31670 | 31737 | 31792 | 31831 | 32183 | 32560 |
| 32619 | 32638 | 32645 | 32604 | 32691 | 32623 | 33154 |
| 33365 | 33398 | 33514 | 33563 | 33595 | 33612 | 34188 |
| 34203 | 34276 | 34308 | 34.87 | 343 5 | 34666 | 35356 |
| 35370 | 35467 | 35645 | 35665 | 35668 | 35698 | 36164 |
| 36196 | 36434 | 36548 | 36571 | 36672 | 36687 | 36823 |
| 36869 | 36882 | 36912 | 36988 | 37130 | 37213 | 37361 |
| 37556 | 37560 | 37639 | 37675 | 37719 | 37857 | 37958 |
| 38115 | 38314 | 38734 | 38755 | 39056 | 39160 | 39175 |
| 39339 | 39344 | 39745 | 39983 | 40114 | 40298 | 40299 |
| 40361 | 40380 | 40690 | 41032 | 40823 | 40832 | 40879 |
| 40903 | 41016 | 41126 | 41160 | 41216 | 41103 | 41546 |
| 41561 | 41861 | 41956 | 42297 | 42326 | 42409 | 42580 |
| 42518 | 42560 | 43210 | 43278 | 43299 | 43366 | 43413 |
| 43477 | 43485 | 43530 | 43595 | 43628 | 43776 | 43957 |
| 44141 | 44379 | 44683 | 44746. | | | |

Lesdites obligations seront remboursées par 499 fr. 70, impôt sur prime déduit, conformément à l'article 4 de la loi de finances de l'exercice 1891. — Elles auront droit en outre à un semestre d'intérêt.

# LES GRANDES MANŒUVRES DE 1897
## DANS LE NORD

### M. Félix Faure dans notre région

On sait que les grandes manœuvres de corps d'armée auront lieu l'automne prochain dans notre région.

Le 1er et le 2e corps manœuvreront l'un contre l'autre, et les opérations offriront d'autant plus d'intérêt qu'elles seront combinées avec les manœuvres de la flotte, qui tentera de surprendre un de nos grands ports, de bombarder la côte et d'opérer le débarquement de ses troupes.

Le Président de la République et le ministre de la guerre suivront ces manœuvres auxquelles seront invitées les délégations étrangères.

La revue qui clôturera les manœuvres sera passée sur le bord de la mer.

## Concerts et Spectacles

**Roubaix.** — *Concert par la « Concordia-Harmonie. »* — La salle des fêtes de M. Wuilmart-Desoubrie, rue Pierre-Motte, était comble, dimanche soir, pour le concert organisé par la « Concordia Harmonie », à ses membres honoraires, avec le bienveillant concours de plusieurs artistes en renom. Disons de suite que le programme a été scrupuleusement suivi. Après plusieurs morceaux d'ouverture, irréprochablement exécutés par la « Concordia », sous l'excellente direction de M. Leuridan, on a successivement applaudi MM. J. Ladam, H. Nys, et P. Vandermeiche, l'original chanteur comique.

M. Ach. Monnier, dont on connaît le talent, a récité la *Bénédiction*, de F. Coppée, avec une grande expression de sentiment; son geste sobre et sa bonne diction lui ont valu les bravos de la salle. Les méphistes, dans leur entrée diabolique et Bom Bom et Auguste Ier ont obtenu un succès mérité. C'est Mme Laurie Bersou qui tenait le piano, elle s'en est acquittée en professeur. Un bal des plus animés a clôturé cette charmante fête de famille.

— *Concert par la fanfare de trompettes « Les Enfants du Nord. »* — Il y avait une salle bien garnie, dimanche soir, chez M. Delbecke, « Au Maréchal de Coyghem, » Grande-Rue, pour le concert que la fanfare de trompettes « Les Enfants du Nord » offrait à ses membres honoraires et protecteurs, avec le gracieux concours de l' « Union Dramatique Roubaisienne. »

Après l'exécution de plusieurs morceaux par la fanfare de trompettes, il nous a été donné d'applaudir le talent de M. Hanlon, un chanteur de bon aloi, qui a détaillé *La Coupe du Roi de Thulé*, en musicien achevé. Non moins de succès pour M. Léon Dubar, qui a exécuté un air varié pour piston, avec une sûreté de doigté qui lui fait honneur.

Citons encore MM. G. Laude, A. Smets, Vandale et Benoni Corselis qui ont obtenu un vif succès.

L' « Union dramatique » a très bien rendu une comédie de Labiche : *Deux papas très bien*; toutes nos félicitations aux interprètes, MM. Benoni Corselis, G. Laude, J. Corselis, Sanctorum et Lucien Laude, ainsi qu'à Mlle C. Lagny.

Une autre comédie, *Par le trou de la serrure*, terminait la soirée; ici encore nous devons mentionner les aptitudes de MM. Sanctorum, Benoni Corselis et G. Laude, ainsi que le réel talent de Mlle Lagny.

Le piano était tenu par M. Lecomte, qui s'est très bien acquitté de sa tâche.

**Au Théâtre de Roubaix.** — *Représentation du « Courrier de Lyon » et du « Voyage de Corbillon ».* — C'est devant un public très nombreux que cette double représentation a eu lieu. Le vieux drame de MM. Meurieu, Siraudin et Delacour a, comme toujours, fait couler des larmes d'attendrissement à bien des spectateurs. Il a d'ailleurs été très convenablement rendu par MM. J. Leblanc, Lavelatte, L. Convreur, Cartel, Germain, Léonardi et H. Convreur et par Mmes P. Leblanc, L. Deschamps, Lahée, Léonard et Cazeaux.

Le *Voyage de Corbillon*, qui était présenté comme une opérette, est plutôt un vaudeville mêlé d'un peu de musique dont la facture, due à M. Roger, est pleine d'aisance, mais un peu vulgaire. La pièce est nouvelle; elle a été représentée pour la première fois à Paris sur la scène du théâtre de Cluny, le 30 janvier de cette année.

Elle se distingue par une suite de situations burlesques qui manquent peut-être de liaison, mais qui, du moins, ont le privilège de divertir les spectateurs.

L'interprétation a été satisfaisante et le public a sincèrement applaudi MM. G. Deschamps, H. Convreur, Cazeaux, Guichaïd, Lavelatte et Cartel; ainsi que Mmes Borban, P. Leblanc, Sanzio et Vialy.

Mme Borban a chanté avec agrément la partie musicale de son rôle.

**Tourcoing.** — *Le concert des « Crick-Sicks ».* — Le concert que les orphéonistes *Crick-Sicks* ont offert dimanche soir à leurs membres honoraires avait pris toutes les proportions d'un événement musical.

La notoriété des artistes, tel que M. Noté, et la valeur des œuvres qui devaient être produites, donnaient à cette soirée un attrait tout particulier.

Aussi avons-nous rarement vu pareille affluence dans la salle des fêtes de la place Levernier : toutes les places avaient été retenues à l'avance et encore avait-il fallu restreindre le nombre des admissions.

Cet extraordinaire succès d'affluence s'est d'ailleurs trouvé justifié dans l'audition d'un programme très heureusement composé.

Le public a eu la satisfaction d'entendre une nouvelle et magistrale exécution des splendides pages chorales, le *Sommeil de la Gaule* et la *Légende de Jumièges*, de Maréchal qui, au concours de Rouen, ont placé notre brillant orphéon au premier rang des sociétés françaises.

Que dire de M. Noté ?

Il faut avoir entendu la voix puissante et admirablement conduite de l'artiste tournaisien pour se rendre compte de la profonde impression qu'elle produit.

Les vers de la *Coupe du roi de Thulé*, de Diaz, de l'*Hérodiade*, de Massenet, et d'*Aben-Hamet*, de Théodore Dubois, semblent avoir été composés pour faire valoir toutes les ressources de son organe vibrant et étendu.

M. Noté possède, en outre, une réelle science du chant; aussi a-t-il été acclamé avec enthousiasme.

*Mlle Nina Bonnefoi, de l'Opéra Comique*, a également charmé l'auditoire en chantant d'une voix pure et fraîche de soprano l'air si gracieux des *Saisons*, de Massé.

Elle faisait, en plus, sa partie dans l'émouvant duo du *Crucifix* de Faure avec M. Noté.

Un chanteur de genre fort apprécié du public tourquennois, M. Duvivier, a dit ensuite plusieurs monologues qui ont obtenu le plus franc succès.

La seconde partie du concert était remplie par l'exécution d'une charmante opérette : *Pierrot puni*, de M. Cieutat, secrétaire du ministère des beaux-arts.

Cette œuvre bien française se distingue par son entrain et sa clarté qui ne nuisent en rien, d'ailleurs, à sa valeur orchestrale.

M. Cieutat s'était gracieusement rendu à l'invitation qui lui avait été faite et dirigeait lui même son œuvre dont l'interprétation a été finement donnée par Mlle Bonnefoi et M. Jamin.

De vifs applaudissements ont salué l'auteur et les interprètes et la société organisatrice a offert une palme à M. Cieutat, en témoignage d'admiration et de reconnaissance.

Cette magnifique soirée s'est terminée par le tirage de la *tombola*; nous indiquerons demain les numéros gagnants.

**GRAND THEATRE de ROUBAIX (Hippodrome)**

Dimanche, 27 décembre, à 4 heures précises.

**PREMIER CONCERT POPULAIRE** (3e année)

Donné par l'**ASSOCIATION SYMPHONIQUE** de l'Ecole de Musique (Directeur J. Koszul) avec le concours de MM. Minssart, baryton et le Bruyne, 1er violon des Concerts-Colonne, du *Choral Nadaud* et de la *Grande-Harmonie* (250 exécutants).

Audition de la **CANTATE NADAUD.**

Prix des places. — Pourtours, fauteuils et loges, 3 fr. 45 ; 1re galeries, 4 fr. 4 fr. 25 ; 2e galeries, 0 fr. 60 c. — Réduction pour cartes de famille à retirer au bureau de location d'ici au 26 décembre, famille de deux personnes, 5 fr. 50 ; famille de trois personnes et au-dessus : 1 fr. 25 par personne, location comprise

Les places pourront être retenues et numérotées chez M. Jubé-Hertog, rue de la Gare du dimanche 20 décembre jusqu'au dimanche 27 décembre à midi, sans augmentation de prix.

Prochainement : **LE PONT VIVANT**

## LA FÊTE DE SAINTE-CÉCILE

ROUBAIX. — La *Fanfare de Beaurepaire* a célébré dimanche la fête de Sainte-Cécile. Elle s'est d'abord fait entendre pendant la messe de midi en l'église du T. S. Rédempteur, où elle a brillamment exécuté deux ouvertures.

Après la messe, elle a fait une promenade en ville pendant laquelle elle a recueilli sur son passage de nombreux témoignages de sympathie.

Elle est ensuite rentrée à son local où un joyeux et fraternel *banquet a réuni ses membres exécutants et sa commission.*

TOURCOING. — L'orphéon « La Jeunesse Lyrique, » exécutera sa messe de Ste-Cécile en l'église St-Louis, le vendredi 22 courant, jour de la Noël, à 9 h. 1/4.

Elle chantera sous la direction de M. François Devrysse, la nouvelle messe à deux voix de N. Collet

Les solis seront chantés par MM. Joseph Devrysse et Louis Ghilbert (ténors), et Romain Delaforterie (basse). Le banquet aura lieu le même jour.

## COUR D'ASSISES DU NORD

*Audience du samedi 19 décembre*

*2e affaire*

**Un père qui tue son enfant à Valenciennes**

Grâce à la plaidoirie de Me Dubron, dont l'argumentation fut aussi serrée que brillante et spirituelle, Horban obtient des circonstances atténuantes et la préméditation est écartée par le jury.

La Cour condamne l'accusé à vingt ans de travaux forcés. Elle le déclare déchu de la puissance paternelle.

L'affaire s'est terminée à minuit et demi.

**Résultats généraux de la session**

Vingt affaires ont été soumises à MM. les jurés. Ils ont statué sur le sort de trente accusés. Ils en acquittèrent sept; ils en condamnèrent vingt trois.

Les condamnés sont désormais huit forçats, quatre réclusionnaires et onze prisonniers ordinaires.

La Cour a prononcé, durant la session, un total de quatre vingt-six ans de travaux forcés, vingt ans de réclusion et trente-deux années d'emprisonnement.

Elle a fait deux fois l'application de la relégation, quatre fois celle de la déchéance de la puissance paternelle.

## NORD

**Aux élections consulaires de dimanche, à Dunkerque**, MM. A. Denoyelles, Desparges et Loofdreght ont été élus juges; MM. Cabour et Lepsetten, juges suppléants.

**Phalempin.** — Un incendie s'est déclaré samedi, vers quatre heures du soir, dans la fabrique de boutons de MM. Bailleul frères. Vigoureusement attaqué, le feu n'a pu prendre de grandes proportions. On attribue cet incendie à la malveillance.

Il y a environ quinze jours, une main criminelle avait déposé des chiffons imbibés de pétrole dans une dépendance de l'établissement. Fort heureusement, cette tentative avait avorté.

**Fourmies.** — *A la suite d'une plainte portée par un* commerçant de cette ville contre un de ses employés, qui aurait, paraît-il, encaissé diverses factures, dont il *ne lui aurait pas remis les fonds*, et qui, de plus, lui aurait fait payer des courtages pour des commissions fictives, M. Devey, juge d'instruction, a été commis pour procéder à une enquête; il a entendu les parties ainsi que plusieurs témoins; ce magistrat n'a pas encore pris de décision à ce sujet, l'enquête n'étant pas encore terminée.

**Nos représentants au Parlement.** — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord *dans le* scrutin sur l'urgence de la proposition de M. Dejeante, tendant à un désarmement général :

A voté *pour* : M. Guesde.

Ont voté *contre* : MM. Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Defontaine, Droon, Dubois Evrard Giez, Guillain, Hartemann, Hayez, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Michau, de Montalembert, Pichon, Sever, Sirot-Maffez, Weil-Mallez.

Se sont *abstenus* : MM. Fanien, Lemire.

La Chambre a rejeté par 479 voix 31.

## PAS-DE-CALAIS

**Vols au 33e de ligne à Arras.** — Dans la nuit de jeudi à vendredi, trois vols étaient constatés à la caserne Schramm, au préjudice de sous-officiers du 33e de ligne.

A deux sergents on avait dérobé leur porte-monnaie, contenant une centaine de francs ; un vol du même genre avait été commis au préjudice d'un sergent-major.

Un enquête fut immédiatement ouverte; elle n'avait donné aucun résultat quand, samedi, on reçut à un capitaine une lettre d'un des sergents de sa compagnie nommé M..., dans laquelle celui-ci déclarait qu'il ne pouvait pas rester plus longtemps au régiment et qu'il partait pour l'Alsace, son pays natal.

M... terminait ainsi : « Je ne suis pour rien dans les vols constatés au régiment. »

Cette déclaration, rapprochée du brusque départ de M...., fait au contraire peser sur lui de sérieux soupçons.

Jusqu'ici M... était fort bien considéré au régiment.

*ETAT-CIVIL.* — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du dimanche 20 décembre.* — René Corne, rue de la Balance, 31. — Henri Meurisse, rue de Tourcoing, cour Mathon, 9. — Yvonne Beulque, rue de la Basse-Masure, 7. — Julie Delcourt, rue Archimède, 9. — Alfred Gadeyne, rue de Lannoy, cour Georges, 2. — Florence Crochon, rue Marceau, cour Marceau, 2. — Rémi Massez, boulevard de Strasbourg, 47. — Paul Six, rue Notre-Dame, 42. — Marguerite Marais, rue Pierre-de-Roubaix, 1. — Edouard Lejeune, rue d'Italie, 40. — Charles Hoffmann, rue des Longues-Haies, 187. — Pauline Leclercq, boulevard de Metz, cité St-François, 18. — Clémence Daese, rue Jacquard, cour Masurel, 7.

*Publications de mariages.* — Gustave Van Stockeren, 25 ans, corroyeur, rue Ma Campagne, 66 et Marie Pillot, 22 ans, soigneuse, rue des Parfumeurs, 80. — Joseph Burghgraeve, 23 ans, tisserand, rue de la Guinguette, 75 et Pauline Declerck, 24 ans, *soigneuse, rue de la Guinguette, 76.* — *Henri Van Aussou*, 23 ans, employé de commerce, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Missolliez, 21 et Mathilde Hertgen, 23 ans, fileuse, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Missolliez, 5. — François Corthals, 27 ans, domestique, rue des Halles, 15 et Hélène Parmentier, 20 ans, piqueuse, rue des Anges, cour Potts, 3. — Jules Renard, 21 ans, dégraisseur, rue du Collège, 209 et Victorine Lamour, 19 ans, piqueuse, rue du Collège, 209.

Isidore Lesocq, 27 ans, chiffonnier, rue des Longues-Haies, cour Frère, 8 et Marie Mérquant, 25 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, cour Frère, 5. — *Alfred Desquennes*, 23 ans, rentreur, rue du Cartigny, cour Saint-Dominique, 7 et Odile Tibeau, 19 ans, piqueuse, rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 8. — Henri Desvenin, 24 ans, cordonnier, rue du Ballon, 75 et Fanny Vandewynckele, 28 ans, rattacheuse, rue Jacquard, cour Masurel, 94. — Emile Mignis, tisserand, à Roubaix et Esther Lacroix, servante, à Folies. — Joseph Lacroix-Demay, 36 ans, charcutier, à Lens et de droit à Roubaix et Maria Boursier, 23 ans, couturière, à Lens.

Emile Delepau, 21 ans, rentreur, rue Malplaquet 5, et Marguerite Bouenfant, *rue des Arts prolongée 153.* — Auguste Mesquyeux, 26 ans, employé de commerce, rue de la Basse-Masure 4, et Florence Brouck, 25 ans, journalière, rue Voltaire 45. — Jean Kindts, 41 ans, représentant de commerce, rue de la Basse-Masure 34, et Henriette Vermeersch, 33 ans, sans profession, rue de la Basse-Masure 34.

Henri Rancelot, 23 ans, plieur, rue de Denain, 35 et Hermance Dutrieux, 23 ans, soigneuse, rue des Parvenus, 24. — Jules Blondeau, 24 ans, employé de commerce, rue Ste-Elisabeth, 52 et Victorine Biset, 25 ans, sans profession, rue de la *Paix, 18.* — *Henri Ruffie, 29 ans, agent commercial, rue de* Mouvaux, 71 et Sophie Verdoutère, 29 ans, couturière, rue de Ste-Antoinette, cour Herchuelz, 23. — Alfred Herchuelz, 24 ans, employé de commerce, rue des Trois-Ponts, 16 et Juliette Cayve, 24 ans, sans profession, rue Newton, 43.

Désiré Delbarre, 27 ans, cordonnier, rue des Champs, 23, et Joséphine Florent, 27 ans, ménagère, rue de la Lys, 13. — Pierre Marcq, 23 ans, apprêteur, rue d'Arcole, cour Lauwers, 4, et Rosalie Ottevaere, 19 ans, tisserande, rue d'Arcole, cour Lauwers, 7. — Emile Strayart, 26 ans, tisserand, rue Jean-*rue Foucault, 2*, et Maria Labbé, 25 ans, bobineuse, rue Desartes, fort Sion, 41. — Georges Desaine, 26 ans, apprêteur, rue du Brondeloire, cour Piat, 28, et Louise Lecomte, 17 ans, ouvreuse, rue du Brondeloire, cour Piat, 28. — Eugène Ovaere, 23 ans, mécanicien, boulevard de Belfort, 25, et Marguerite Alard, 21 ans, doubleuse, rue de Lannoy, 248.

Achille Delcroix, 23 ans, teinturier, à Tourcoing (Blanc-Seau) et *Zoé Lanvet*, 23 ans, doubleuse, rue de Lannoy, c. Boyaval, 7. — Carlos Delbaere, 29 ans, teinturier, rue d'Italie, 41 et Célina Lambert, 21 ans, visiteuse, rue Pellart, fort Mulliez, 28. — *Théophile Cousaert, 19 ans, tisserand, à Huyen, en résidence à* Roubaix et Elodie Temmerman, 23 ans, soigneuse, à Wattrelos. — Etienne Delgrange, 70 ans, cultivateur, à Marly et Célestine Delgrange, 59 ans, sans profession, rue Perrot, 16. — Calvin Brauwel, 25 ans, rattacheur, rue Jacquard, 75 et Hortense Legrand, 25 ans, tisserande, rue Jacquard, 74. — Vanhoutte J.-B., 18 ans, tisserand, rue Malplaquet, cour Facon, 18 et Angèle Desbarbieux, 19 ans, doubleuse, rue Malplaquet, cour Facon, 7.

*Déclarations de décès.* — Désiré Houffilin, 12 ans, rue du Fresnoy, 53. — *Anatole Nivesse, 45 ans*, apprêteur, rue Montgolfier. — Louis Decotignies, 80 ans, Hospice civil. — Fernand Desmadryl, 57 ans, Hôtel-Dieu.

*ASCQ.* — *Déclarations de naissances du 1er au 15 décembre.* — Gaston Beausang, quartier de la Douane. — Paul Abram, rue Carnot. — Emilienne Carton, route Nationale. — Georges Blanchette, rue Colbert. — Marie Thelier, route Nationale. — Maria Moyson, rue Carnot. — *Publications de mariages* — François Duplouy, 23 ans, tonnelier et Flore Dutrieux, 32 ans, journalière. — Alphonse Moyson, 28 ans, graisseur à Annappes et *Marie Lebrun, 23 ans, fileuse de lin à Ascq.* — *Auguste Dame*, 28 ans, ajusteur et Jeanne Delerue, 21 ans, servante. — Gaston Richez, 22 ans, employé à Lille et Joséphine Mercier, 25 ans, corsetière à Ascq. — *Mariage.* — Jean Dumortier, 23 ans, ajusteur à Annappes et Cécile Paris, 23 ans, fileuse de lin à Ascq. — *Déclarations de décès.* — Adrienne Roseau, 9 mois, rue Mouceau. — Demullier, enfant présenté sans vie, rue Colbert.

*BOUSBECQUE.* — *Déclarations de naissances du 5 au 18 décembre.* — Maurice Delahaye, au chemin des Vaches. — *Mariage.* — Cyrille Beleu, 21 ans, peigneur de lin, et Emma Leroy, 23 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès.* — Odile Baels, 21 jours, rue de Roncq. — Fils Florin, mort né.

*RONCQ.* — *Déclarations de naissances du 11 au 18 décembre.* — Zoé-Marie Lemnoo, rue de Bousbecque. — Marie-Madeleine Lounge, rue de la Latte. — Marie-Louise Decrame, rue de la Latte. — Marie-Madeleine Dehullu, rue des Chats-Huants. — Pierre-Victor Deveiller, rue de Bousbecque. — Marie-Louise Houzez, rue des Chats-Huants. — Pierre-Alfred Loridans, à la Place. — *Déclarations de décès.* — Julien-Joseph Lannoo, 9 jours, *rue des Chats-Huants.* — Charles-Louis Vanrechem, 59 ans, maçon, à la Vallée.

## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille PROYE-DELBART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame-Marie DELBART, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1896, dans sa 60e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 22 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles, seront chantées le lundi 21, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Brézin, 18.

Les amis et connaissances de la famille NIVESSE-CARTIGNY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Anatole NIVESSE, décédé à Roubaix, le 19 décembre 1896, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saluts Solennels, qui auront lieu le mardi 22 courant, à 8 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Montgolfier, 17, à 2 h. 1/2.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 22 décembre 1896, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Victoire-Louise-Joséphe FRÈRE, veuve de Monsieur Augustin-Joseph LECLERCQ, décédée à Roubaix, le 20 novembre 1896, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer *le présent avis comme en tenant lieu.*


## CREVASSES --- GERÇURES

Prenez la précaution de vous munir pour l'hiver, d'un pot de **CRÈME RÉGENCE**. Vous guérirez en peude temps vos gerçures ou crevasses de la figure et des *mains ainsi que les petits boutons occasionnés par le froid.*

**Prix du pot : 1 franc**

**Pharmacie DELABAERE**, *51, rue d'Inkermann.*

13176 *ROUBAIX* 42551

**PLAIES** Blessures, Abcès, Panaris, Anthrax, Varices ouvertes, Ulcères, Scrofules. *Guéries certaines par* **L'ONGUENT St-ROCH** *seul fabricant.* — Ne peut se vendre en pots de 2f50 *franco posté* EN TOUTES LETTRES.

DÉPÔTS { à LILLE, pharmacie **Leclerc**, 19, Grande-Place ; à ROUBAIX, Phie **Deschodt**, 26, Grande-Rue ; à TOURCOING, Phie **Bruneau**, 2, rue de Lille.


## BELGIQUE

**Mouscron.** — *Prémices sacerdotales au collège St-Joseph.* — Deux professeurs du collège St-Joseph, MM. Wyncke et Vandekerchove, célébraient dimanche à 5 heures, dans la chapelle de l'établissement, leur première messe, en présence de leurs parents, de leurs collègues et des élèves. La messe en musique exécutée par la Section chorale a été des mieux réussie.

A la réception solennelle qui suivit la messe, la section préparatoire a, dans un chœur de circonstance, célébré la nouvelle dignité de jeunes professeurs. Vers une heure des agapes fraternelles ont réuni *tout le personnel du collège.* Après le salut solennel chanté vers trois heures et demie, a commencé une séance dramatique donnée par les anciens élèves de la maison. Le programme a été excellemment exécuté.

— *Un acte de manant pr.* — Dans la nuit de samedi à dimanche un mauvais plaisant a profité de l'obscurité qui règne rue de Tourcoing pour badigeonner au goudron plusieurs portes des maisons d'habitations, entr'autres celle du nouveau commissaire de police, M. Strypsteu. La police a ouvert une enquête.

— *Un concert de charité.* — La société antisocialiste *De Vlaamsche Leeuw*, établie rue de Tourcoing, organise pour le jour de la Noël et le dimanche 27 décembre, un grand concert de charité qui aura lieu au local à 5 heures 1/2 du soir. Le programme, des mieux composé, assure à cette fête un plein succès.

**Mont-à-Leux.** — La section dramatique du Cercle Saint-Joseph donnera, au profit des pauvres, une belle soirée musicale et dramatique, dans la salle des fêtes du Bois, le jour de Noël, à cinq heures de relevée. Le programme sera ultérieurement publié.

**Courtrai.** — *Dans la magistrature judiciaire.* — Le bruit court que M. Huyttens de Terbeeq, *procureur du Roi à Courtrai*, serait prochainement nommé chef de la police judiciaire de Bruxelles.

— *Le concert du cercle du choral « Amicitia ».* — Un grand concert de charité, organisé par les membres du cercle choral *Amicitia*, aura lieu le lundi 21 courant, à 8 heures du soir dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville. Cette phalange d'artistes s'est assuré le concours de M. Chomé, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles ; Mlle Jeanne Merck, cantatrice, 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles ; Mlle Berthe Barré, harpiste, prix de S. M. la reine des Belges et M. O. Devaere, pianiste-accompagnateur. Le prix des places est fixé à 2 francs. Les portes seront ouvertes à 5 h. 1/2.

**Tournai.** — *L'exposition des maquettes pour le monument français*, qui s'est hier, dimanche, que s'est ouvert au Cercle artistique, rue des Clairisses, l'exposition des maquettes, au nombre de quatorze, envoyées au comité du monument français par les artistes qui ont pris part au concours institué en octobre dernier, pour l'érection du monument à élever à la mémoire des braves, morts en 1832 sous les murs d'Anvers pour l'indépendance de la Belgique.

Le jury jugera prochainement ces maquettes. Certaines sont réellement dignes d'attention. Nous remarquons un projet à grand effet entouré d'une luxueuse grille dorée et dont l'allégorie est parlante : la Belgique, tournée vers le nord, un casque de lion sur l'épaule, surplombe un artilleur tombé en serrant dans ses bras les armoiries d'Anvers. Un autre projet : un canon dressé sur son affût, forme colonne avec, comme chapiteau, un obus entouré d'ornements empruntés aux uniformes militaires. Devant le piédestal, un ancien combattant de 1830 est campé, indiquant de la main une phrase inscrite sur le monument. Plus loin un projet qui n'emprunte rien non plus à l'allégorie : deux soldats sont tombés et au milieu d'eux un troisième tenant son drapeau, chancelle, mortellement frappé.

Trois artistes roubaisiens ont également exposé. Le premier projet *Ad perpetuam* dessiné au fûe est du meilleur effet. Il se compose d'une pyramide surmontée d'un chapiteau portant les attributs de la Paix et de la Liberté; au sommet est placée une décoration symbolisant un panthéon. Sur la face principale la Belgique représentée sous les traits d'une femme, inscrit sur les tables de la postérité les noms des héros morts pour son indépendance. De chaque côté du monument sont placés des brûle-parfums. Sur la face postérieure, le lion belge tenant sous la patte droite les armes de la cité tournaisienne où se trouvent inscrits les vers de Victor Hugo : « *La voix d'un peuple entier* » etc. Sur les faces latérales, les noms des vaincus, etc. »

Le deuxième projet, *Ad perpetuam*, plus sobre, s